

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 12/2026

le 9 septembre 2026

Nouvelle composition du Conseil communal

10.03.02-2607-Comm-12-Composition-CC.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

En ce début de législature, il a paru intéressant d'effectuer une comparaison entre les corps délibérants élus en 2021 et en 2026.

C'est ainsi que l'on peut relever les données suivantes :

L'âge moyen de l'assemblée augmente de 48 à 52 ans. Sa doyenne d'âge est cette année Mme Anne-Marie Arnaud, alors que la cadette de l'assemblée est Mme Lana Wahab.

Le nombre de femmes augmentent au sein de votre Conseil, dont la proportion passe de 37.7 % et 32 élues à 42.2 % (36 élues). En 2021, on dénombrait 9 personnes étrangères, elles sont désormais 4 au sein du plénum.

Le nombre de candidates et candidats figurant sur les listes lors de l'élection générale a diminué de 125 à 118. Le taux de renouvellement de l'assemblée était 45.9 % en 2021 (39 nouveaux membres), contre 44.7 % (38) cette année. A l'inverse, le taux de non réélection était de 18 % (16) contre 9.4 % (8) en 2026. En 2021, 19 conseillères et conseillers (22.4 %) ne se sont pas représentés. Cinq ans plus tard, ce chiffre est passé à 27 (31.8 %).

Comme il y a cinq ans, quatre anciens membres du Conseil communal font leur retour dans l'hémicycle cette année.

Signalons enfin que le taux de rotation au terme de la législature précédente a été de 55.3 % (47 personnes), alors que cinq ans plus tôt il s'élevait à 50,6 % (43 personnes). Ces derniers chiffres ne comprennent pas les démissions pour élection à la Municipalité.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :



Sandra Pasquier



Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 17 août 2026

